

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 19 MARS 2010

Présents : P Agnoli, G Biancone, MP Desbrosse, JM Goberot, C Guelaud, JM Lagoutte, F Lanoir, JM Michelin, Patrice Raymond, Pascal Tatigny.

Absent : S Lalle (pouvoir à JM Michelin)

Secrétaire de séance : Jean-Michel GOBEROT

1- Compte-rendu du 26 février

Approuvé à l'unanimité

2- Vote du compte administratif et approbation du compte de gestion

Le maire présente les comptes et sort de la salle le temps lors du vote ; 9 voix pour

Report 2008 :	149 198.43
Dépenses de fonctionnement :	158 827.61
Recettes de fonctionnement :	198 483.66
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	188 854.48
Report 2008 :	12 860.47
Dépenses d'investissement :	119 521.40
Recettes d'investissement :	37 764.40
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	68 896.53

Le compte de gestion, strictement identique est approuvé à l'unanimité.

3- Vote des taxes

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le maintien des taux de 2009

4- Choix organisme bancaire

Jean-Marie Michelin et Frédérick Lanoir ne prennent pas part au vote.

Après étude des dossiers, l'organisme bancaire choisi à l'unanimité est le Crédit Mutuel.

Le montant du prêt est de 62 000 € pour la place. Le taux est de 3.45%

Le montant du prêt est de 60 000 € pour la rue Basse. Le taux est de 3.45%

Le montant du relais TVA/Subventions est de 100 000€. Les conditions retenues sont T4M+0.59%.

5- Vote du budget

- Dépenses de fonctionnement :	188 934.38 euros
- Recettes de fonctionnement :	301 663.90 euros
dont report excédent 2009	114 382.90 €

- Dépenses d'investissement : 731 373.52 euros
 - dont report déficit 2009 68 896.53 €
 - dont restes à réaliser : 5 575.05 €

- Recettes d'investissement : 731 373.52 euros

Approuvé à l'unanimité

6- Travaux rue Basse

Le conseil municipal donne son accord pour la nouvelle estimation transmise par le Conseil général.

- part Conseil général : 77 684.35 € ht
- part commune : 87 747.15 € ht

Questions diverses :

- Les cours de danse africaine passent au vendredi (au lieu du mardi): ce n'est pas possible dans la salle des fêtes (location du vendredi soir au dimanche soir), le conseil municipal n'a pas d'autre salle à proposer.

- Lecture par le maire d'un courrier des sociétaires de la Chasse au bois de Chaignay présentant l'activité de leur association.

- Proposition d'une répétition en public à CHAIGNAY, du groupe de jazz de l'école de musique de la COVATI, rendez vous est pris pour le vendredi soir 11 juin.

Séance levée à 22h30